



AVIS A LA POPULATION

Inscriptions affouages

Vous pouvez dès à présent et avant le 15 novembre 2020 venir en mairie (aux heures d'ouverture) pour vous inscrire aux affouages. Je vous rappelle que chaque foyer peut bénéficier de 4 stères à 25 € le stère. Un registre est dorénavant ouvert et devra être signé par chaque personne qui se verra destinataire de la facture correspondante.

Coupure de courant

Nous avons été informés par ENEDIS que des travaux entraîneront des coupures d'électricité le vendredi 23 octobre entre 8h30 et 10h30.

Comment joindre les élus (rappel)

Le premier réflexe pour un problème communal est de s'adresser au secrétariat de mairie, physiquement aux heures d'ouverture, par téléphone au 03 86 43 14 82 ou par mail à l'adresse suivante : mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Vendredi de 14h à 19h

Vous pouvez toutefois pour évoquer un cas particulier joindre le Maire et / ou ses deux adjointes au 06 49 88 29 43.

Déchets

De plus en plus de masques sont ramassés par l'employé communal (en plus du reste) sur les trottoirs. Merci de bien vouloir utiliser les poubelles !

Permanence des élus

La permanence initialement prévue le samedi 07 novembre est avancée au 31 octobre.

